

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 juillet 2013

Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?

Déclaration du groupe de l'UNAF

Grâce à cet avis, le regard de la société civile se tourne vers une réalité trop peu mise en lumière : celle des océans, qui couvrent plus des deux-tiers de la surface terrestre et abritent pas moins de 80 % de toute la vie de la planète ! Le groupe de l'UNAF salue, avant toute chose, l'énorme travail d'inventaire réalisé au travers du rapport sur les richesses des océans mais aussi, malheureusement, sur les menaces que l'activité de l'Homme fait peser sur elles. Cet ouvrage de référence doit maintenant servir à faire avancer les propositions très concrètes, qui fondent cet avis.

Des mots, mis sur des réalités méconnues, les enjeux géostratégiques autour des frontières maritimes, sont explicités avec pédagogie. Le futur avis de la délégation de l'Outre-mer sur l'élargissement du plateau continental viendra utilement enrichir les travaux du CESE sur l'importance des océans pour la France, lorsque l'on sait maintenant que 97 % du territoire maritime français est composé des ZEE des territoires d'Outre-mer. L'avenir de ce domaine maritime est donc intimement lié à celui de l'Outre-Mer.

Parmi les très nombreuses préconisations que le groupe de l'UNAF soutient, le choix a été fait de mettre l'accent particulièrement sur deux d'entre elles :

Dans le cadre de la promotion d'une gestion durable des activités humaines en mer, le groupe de l'UNAF soutient l'avis lorsqu'il en appelle à la responsabilité de tous les acteurs de la filière jusqu'aux consommateurs, s'agissant de la préservation de la ressource halieutique. Comme il l'a déjà dit lors de l'avis sur la politique commune des pêches, les consommateurs peuvent agir en achetant les espèces dont les stocks ne sont pas surexploités, en choisissant en priorité les produits issus de la pêche artisanale ou éco-certifiés. La création d'un label européen mais aussi l'amélioration de l'étiquetage des produits de la mer, sont autant d'éléments pour permettre à chacun d'être informé et de consommer de manière responsable.

La réduction des impacts des pollutions telluriques doit être recherchée par la mobilisation de tous les acteurs. La délicate rencontre de la Mer et de la Terre nécessite de sensibiliser toutes les parties prenantes : les acteurs économiques, les associations, les collectivités locales mais aussi les citoyens, les familles. La sensibilisation ne doit pas se faire que sur les bandes côtières, mais bien sur les actions conduites à l'intérieur des terres et dont on retrouve les conséquences aussi très loin en haute mer. L'éducation, la sensibilisation et l'information doivent être renforcées.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.